

PLAN DE FORMATION SYNDICALE 2022



DÉCOUVRIR



DÉFENDRE



DIRIGER



AGIR



PRÉVENIR



TRANSMETTRE



ACCOMPAGNER

DÉCOUVRIR		Les dates sont susceptibles d'être modifiées, une information vous sera communiquée par mail dans les délais impartis	
	FIME Connaître la CFTC, ses services, ainsi que les différents mandats.	▶ 3 jours ▶ Nouveaux adhérents ▶ Formation initiale	La FIME est requise avant toute formation sauf SSCT et CSE économique
PRÉVENIR	CSE mission SSCT Connaître les différentes attributions du CSSCT et les enjeux de prévention dans l'entreprise.	▶ 3 à 5 jours ▶ Membres du CSSCT et élus CSE ▶ Formation payante**	
	Sensibilisation à la santé au travail Connaître, identifier, alerter et prévenir les problèmes de santé dans l'entreprise.	▶ 2 jours ▶ Adhérents	
	Risques psychosociaux Connaître les notions liées à l'évolution des risques psychosociaux.	▶ 3 jours ▶ Membres du CSSCT et élus CSE	
	Troubles musculo squelettiques Connaître les méthodes de prévention des TMS.	▶ 3 jours ▶ Membres du CSSCT et élus CSE	
	Arbres des causes Connaître et apprendre à analyser les risques après un accident du travail.	▶ 2 jours ▶ Membres du CSSCT et élus CSE	
TRANSMETTRE	Communication écrite et numérique Connaître les techniques de création et d'utilisation des supports écrits et virtuels.	▶ 3 jours ▶ Adhérents	
	Communication orale Connaître les techniques de prise de parole en public.	▶ 3 jours ▶ Adhérents	
	Gestion des conflits Connaître les méthodes de gestion de crise en entreprise.	▶ 3 jours ▶ Adhérents ▶ Communication orale requise	
ACCOMPAGNER	Intégration des travailleurs en situation de handicap Accompagner les travailleurs en situation de handicap : sensibilisation, intégration et maintien dans l'emploi.	▶ 3 jours ▶ Membres du CSSCT, Adhérents	
	Harcèlement au travail Appréhender la notion de harcèlement moral et sexuel, connaître les instances et recours pour les salariés.	▶ 3 jours ▶ Référent harcèlement, membres du CSSCT, Adhérents	
	Choisir son avenir professionnel Connaître et utiliser les dispositifs de la formation professionnelle continue.	▶ 3 jours ▶ Élus CSE en charge de la formation en entreprise, Adhérents	
AGIR	Le rôle DS/RSS Connaître ces mandats et les différentes missions.	▶ 3 jours ▶ DS/RSS	
	Les négociations collectives Maîtriser les techniques et tactiques de négociation.	▶ 3 jours ▶ Adhérents	
	L'économie du CSE Connaître l'organisation du CSE et son fonctionnement	▶ 3 jours ▶ Élus titulaires CSE ▶ Formation payante** sauf accord +	
	Les élections professionnelles Négocier son protocole et construire une stratégie électorale gagnante.	▶ 3 jours ▶ Adhérents	
	Découverte du CSE Découvrir ce comité : rôle, missions et moyens des élus.	▶ 3 jours ▶ Adhérents et élus CSE	
	Secrétaire et Trésorier CSE Eco Maîtriser les rôles de Secrétaire et Trésorier CSE	▶ 2 jours ▶ Secrétaire et Trésorier CSE ▶ Formation payante**	Nouveauté
	Développer sa section Identifier le potentiel de développement de la section CFTC.	▶ 3 jours ▶ Adhérents	
DÉFENDRE	Droit du travail niveau 1 Apprendre à utiliser les outils juridiques.	▶ 3 jours ▶ Adhérents	
	Droit du travail niveau 2 Connaître les techniques juridiques et pratiques d'un défenseur des salariés.	▶ 3 jours ▶ Adhérents ▶ Droit du travail niveau 1 requis	
	Exécution contrat de travail Connaître les cas de suspension d'un contrat de travail, apprendre la lecture d'un bulletin de paye.	▶ 3 jours ▶ Adhérents ▶ Droit du travail niveau 1 requis	
	Rupture contrat de travail Connaître les mécanismes juridiques de rupture du contrat de travail.	▶ 3 jours ▶ Adhérents ▶ Droit du travail niveau 1 requis	
DIRIGER	Gérer un syndicat Connaître le rôle des dirigeants, apprendre à développer un syndicat.	▶ 2 jours ▶ Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers et leurs adjoints	
	I-Tool (anciennement COSIMO) Acquérir les connaissances de base en comptabilité.	▶ 2 jours ▶ Trésoriers des structures	Nouveau logiciel
	Inaric Saisir et éditer les informations liées aux adhérents et à leur structure.	▶ 2 jours ▶ Présidents, Secrétaires Généraux et Trésoriers	

« L'ensemble des formations proposées ci-dessus sont totalement prises en charge par la Fédération CFTC-CSFV à l'exception des modules sur l'économie du CSE et la formation santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). La mise en place de cette commission est obligatoire pour les entreprises de 300 salariés et plus (5 jours de formation). Pour les structures de moins de 300 salariés, le comité social et économique (CSE) récupère les prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. L'employeur est ainsi dans l'obligation de former tous les membres du CSE. »

** Le montant de la formation est pris en charge par l'entreprise ou le CSE

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Du 25 au 27	Du 1 ^{er} au 3	Du 8 au 10	Du 5 au 7	Du 31 au 2	Du 28 au 30	Du 13 au 15 Du 27 au 29	Du 11 au 13	Du 7 au 9 Du 22 au 24	Du 6 au 8
Du 24 au 28		Du 8 au 10 visio		Du 9 au 13	Du 14 au 16	Du 5 au 9		Du 7 au 9	
		Du 15 au 16				Du 13 au 14			
	Du 1 ^{er} au 3		Du 5 au 7		Du 21 au 23		Du 18 au 20		
Du 18 au 20			Du 19 au 21					Du 15 au 17	
	Du 16 au 17				Du 13 au 14		Du 4 au 5		
	Du 8 au 10			Du 17 au 19				Du 15 au 17	
Du 18 au 20		Du 15 au 17			Du 14 au 16	Du 20 au 22			
	Du 15 au 17				Du 28 au 30		Du 3 au 5		
		Du 8 au 10	Du 11 au 13			Du 20 au 22			
		Du 1 ^{er} au 3 visio			Du 8 au 10		Du 4 au 6		Du 6 au 8
	Du 8 au 10		Du 12 au 14 visio	Du 17 au 19			Du 18 au 20		
	Du 8 au 10		Du 4 au 6	Du 3 au 5		Du 13 au 15		Du 21 au 23	
Du 24 au 26				Du 3 au 5			Du 17 au 19		
	Du 16 au 18		Du 11 au 13		Du 8 au 10 visio		Du 3 au 5	Du 29 au 1 ^{er}	
		Du 9 au 11 visio		Du 17 au 19		Du 7 au 9		Du 7 au 9	
			Du 12 au 14					Du 15 au 17	
		Du 16 au 17					Du 10 au 11 visio		
		Du 1 ^{er} au 3		Du 31 au 2				Du 29 au 1 ^{er}	
Du 18 au 20		Du 29 au 31		Du 3 au 5	Du 21 au 23 visio	Du 27 au 29			Du 6 au 8
		Du 1 ^{er} au 3		Du 31 au 2				Du 29 au 1 ^{er}	
Du 25 au 27				Du 17 au 19		Du 20 au 22 visio			
	Du 8 au 10		Du 5 au 7			Du 13 au 15 visio		Du 22 au 24	
				Du 10 au 11		Du 27 au 28 visio			
				Du 17 au 18			Du 20 au 21 visio		
					Du 21 au 22			Du 8 au 9 visio	

Certaines formations peuvent être programmées à la demande, n'hésitez pas à nous contacter



Service Formation CFTC-CSFV
34, quai de la Loire 75019 Paris - 01 46 07 65 65
formation@csfv.fr - www.csfv.fr





Chers adhérents,

Après le virtuel, place au présentiel en 2022 !

Dans ce nouveau plan de formation, vous constaterez que nous conservons des formations en visio sur certaines thématiques, qui nous permettront de continuer à former celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Cette année, nous mettons l'accent sur les formations destinées aux **élus CSE** : plus de dates pour les élus **membres de la CSSCT** et une nouvelle formation sur les **rôles des secrétaires et trésoriers CSE !**

Nous augmentons également le nombre de formations **FIME**. Il s'agit du socle qui vous permettra d'appréhender votre rôle, mais aussi de suivre le parcours de formations syndicales.

Vous retrouverez par ailleurs les **formations FPC** (choisir son avenir professionnel) qui permettront aux **adhérents CFTC** d'expliquer le parcours professionnel et les différents **dispositifs de formation** aux salariés de leurs entreprises.

Nous avons fait le nécessaire pour vous assurer des formations de qualité en respectant l'ensemble des mesures pour assurer votre sécurité ; nous avons maintenu le lien durant cette crise sanitaire avec nos militants, notamment avec nos formations en visio, nos webinaires, les réponses à vos questions.

MERCI À TOUS car c'est grâce à votre implication, chers adhérents, chers stagiaires, que **nous continuons à construire, à bâtir pour nos salariés avec ces valeurs chères à la CFTC.**

Prenez soin de vous et à très bientôt dans nos salles de formation !

Agnès Marchat – Responsable formation



Après une année 2021 bouleversée par la crise sanitaire, la **Fédération CFTC CSFV vous présente son nouveau programme de formation**. Durant toute cette période nous nous sommes adaptés pour vous offrir des conditions d'apprentissage sûres et des formations de qualité. **Ensemble, nous avons beaucoup appris de cette période et nous en ressortons plus forts !**

2022 est une année charnière à l'approche des élections professionnelles, **il est temps d'approfondir nos connaissances et de se tenir prêts pour les temps à venir !**

Raphaël Guina – Secrétaire Général CSFV

#OCIRPAIDANTS

La garantie sur-mesure pour le salarié aidant

- > Aide financière
- > Accompagnement social et services dédiés dès l'adhésion

OCIRP - Organisme commun des institutions de retraite et de prévoyance régi par le Code de la Sécurité sociale.

OCIRP.FR

Assureur à vocation sociale au service du salarié et de sa famille

L'OCIRP, Union d'institutions de prévoyance à but non lucratif et à gouvernance paritaire, innove en collaborant avec ses membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie. 6,6 millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. 1,5 million d'entreprises et leurs salariés nous font confiance. Nos contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, un accompagnement social et des services dédiés.

OCIRP

Service Formation CFTC-CSFV
34, quai de la Loire 75019 Paris - 01 46 07 65 65
formation@csfv.fr - www.csfv.fr

